

Réunion du Conseil Municipal du 25 février 2021

Le vingt-cinq du mois de février deux mil vingt-et-un à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : GUILLARME Christophe, Maire, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie, PONCET Edouard, adjoints, BAYARD Joëlle, BORDET Gérard, FAJWISIEWICZ Olivier, BEFORT David, GRANGE Lorène, SESSIECQ Philippe, GERARD Christophe

Absents excusés : Dominique DUBOIS, Fabienne ETAIX donne pouvoir à Fabien MARTINON, Michelle CHIRAT donne pouvoir à Mireille PALMIER

Secrétaire de séance : Olivier FAJWISIEWICZ

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

TAUX TAXES DIRECTES LOCALES – Délibération 2102001

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants,

Vu la refonte de la fiscalité locale et le transfert de la taxe foncier bâti du Département aux communes,

Vu le budget principal 2021,

Vu les baisses des dotations de l'Etat et la baisse des fonds de concours de la Communauté de Communes,

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements,

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux de 3% pour 2021 :

TAXES	TAUX 2020		TAUX 2021
	Taux de base CIVENS	Taux de base CIVENS + transfert FB Département (15,30%)	
FONCIER BATI	7.19 %	22.49 %	23.16 %
FONCIER NON BATI	16.62 %	16.62 %	17.12 %

Malgré cette augmentation, le taux Foncier Non Bâti de la commune est le plus bas du département de la Loire et celui du Foncier Bâti est également l'un des plus bas.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 – COMPTES DE GESTION 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT - Délibérations 2102002 – 2102003 et 2102004

PRINCIPAL	Report 2019	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	409 648.12	577 261.41	750 293.48	582 680.19
Investissement	- 96 051.09	474 781.01	556 324.39	-14 507.71
Résultat 2020				568 172.48

ASSAINISSEMENT	Report 2019	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	32 505.88	100 816.79	104 020.41	35709.50
Investissement	173 684.11	27433.09	49 646.75	195 897.77
Résultat 2020				231 607.27

COMMERCE	Report 2019	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement		3 440	7 254.02	3814.02
Investissement	-105 647.06	950	106728.68	131.62
Résultat 2020				3 945.64

Les comptes administratifs présentés par Mireille PALMIER sont approuvés à l'unanimité.

Affectation du résultat :

- Budget principal : 14 507.71 € au 001 (Déficit d'investissement reporté), 538 172.48 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté) et 44 507.71 € au 1068 (recette d'investissement)
- Budget assainissement : 195 897.77 € au 001 (excédent d'investissement reporté) et 35 709.50 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- Budget commerce : 131.62 € au 001 (Excédent d'investissement reporté), 1 445.64 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté) et 2 368.38 € au 1068 (recette d'investissement).

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés par le comptable n'appellent ni observations ni réserves. Ils sont approuvés à l'unanimité.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DES BUDGETS 2021 : BUDGET PRINCIPAL – BUDGET ASSAINISSEMENT – BUDGET RESTAURANT

Après présentation des différents chapitres, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets qui s'équilibrent pour les montants suivants :

- Principal : 2 187 091 €
 - ✚ Fonctionnement : 1 321 192 €
 - ✚ Investissement : 870 599 €
- Assainissement : 390 740 €
 - ✚ Fonctionnement : 136 070 €
 - ✚ Investissement : 255 197 €
- Commerce : 48 058 €
 - ✚ Fonctionnement : 15 745 €

Investissement : 34 613 €

EXTENSION RESEAU TELECOM PC 042065 SCI AZ - Délibération 2102005

Monsieur le Maire propose d'accepter les devis du SIEL d'un montant de 22 126.02 € pour l'extension du réseau électrique basse tension qui va desservir la parcelle A 757 route de Rozier-en-Donzy, sur laquelle les permis de construire 04206520A0013 et 04206520A0014 ont été déposés.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION SCI AZ - Délibération 2102006

Vu l'extension du réseau de télécommunication nécessaire pour desservir les constructions sur la parcelle A 757 route de Rozier-en-Donzy (PC 042065A0013 et 04206520A0014 - SCI AZ),

Vu les devis du SIEL estimant les travaux à 22 126.02 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver une convention avec la SCI AZ représentée par Monsieur KENT Ahmed portant sur le financement de ces travaux pour 22 126.02 €.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL - Délibération 2102007

Monsieur le Maire propose de recruter Monsieur Nicolas POTHIER en tant qu'adjoint technique pour une durée de 6 mois du 1^{er} mars 2021 au 31 août 2021 à raison de 7 heures hebdomadaires (contrat d'accroissement temporaire d'activité). Il effectuera divers travaux d'entretien de bâtiments, espaces verts, voirie.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

APUREMENT ARTICLE 4581 (OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT) - Délibération 2102008

Vu les comptes de gestion 2020 et notamment l'article 4581,

Vu la demande de l'Inspecteur divisionnaire de la Trésorerie de Feurs de solder ces écritures datant d'avant 1996,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'apurer le solde de l'article 4581 par une opération d'ordre d'un montant de 4614.26 € et d'amortir cette somme imputée en subvention d'équipement sur une année.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

Christophe GUILLARME :

Elections régionales : 13 et 20 juin 2021 – Un planning sera envoyé pour la tenue des urnes

Fabien MARTINON : Commission voirie

- Un état des lieux des panneaux à installer ou remplacer a été approuvé par la commission, le tableau récapitulatif sera envoyé aux conseillers. Après comparaisons, 2 devis ont été validés :
 - SIGNATURE (panneaux routiers et plots solaires à poser au sol) : 4 727.57 € HT
 - KRÖMM (panneaux de rues et lampes clignotantes) : 980.40 € HT
- La rue de la marquise de Vivens sera en partie mise à sens unique pour des raisons de sécurité (panneaux commandés à cet effet)

✚ Mireille PALMIER : Appel à projet « Label Ecoles Numériques 2020 »
L'équipement numérique pour lequel une subvention de l'Etat a été allouée, a été installé pendant les vacances de février dans la classe de Raphaël SEON (tableau, tablettes, PC portable)

✚ Christophe GUILLARME :

- Piste piétonne Charbonnel : réunion prévue le 18 mars à 10 h avec la SNCF concernant le passage à niveau. Une réunion a eu lieu avec les services du Département qui étudient le projet (éventualité d'une prolongation jusqu'à Civens dans les prochaines années).
- Résidence pour séniors :
 - Réunion prévue avec le Docteur Nicolas pour étudier la possibilité d'installer un médecin dans la résidence
 - Gestion : ADMR ? Association ? ...
 - Création envisagée d'une MAM ou d'une micro-crèche
- Extension du cimetière :
 - Il reste une vingtaine d'emplacements libres dans le cimetière actuel
 - Le cabinet Réalités va proposer un plan d'aménagement paysager avec des emplacements définis et la mise en place de caveaux.
 - L'espace disponible pour l'aménagement est d'environ 5000 m2 parking compris

✚ Fabien MARTINON : Modification simplifiée du PLU

Le travail de modification de certains articles du PLU (crépi, toiture, entrée bateau, emplacement réservé...) effectué en collaboration avec le cabinet Réalités suit son cours.

✚ Christophe GUILLARME :

- Aide COVID
Trois dossiers acceptés : Les Agapes de Vinci, la Démarrante et COSTA électroménager. Ces trois commerces recevront 800 € de la CCFE et 200 € de la commune
- Sécurité informatique : alerte sur le rançonnage de plus en plus fréquent pour les particuliers et pour les professionnels – Réflexion à avoir pour la commune
- Rappel d'obligation de respect du PLU et des arrêtés de permis lors des constructions : une maison a été couverte avec des tuiles provençales. La toiture devra être refaite en tuiles rouges

✚ Nathalie BLANCHARD : réunion de la commission fleurissement le mardi 23 février

-Création ou réfection de massifs dans le village (plantation d'un magnolia, olivier, palmier, topiaire)

✚ Christophe GUILLARME

-Eglise : Robert MAILLAIVIN a commencé les travaux de remplacement des tuiles
-Restaurant : les travaux d'isolation phonique et éclairage dans le bar vont débiter prochainement
-Commission bâtiment : devra se réunir pour faire le tour des bâtiments

TOUR DE TABLE :

- Fabien MARTINON : une piste pour hélicoptère (secours) sera construite à Salvizinet (en collaboration avec Salt-en-Donzy). Monsieur le Maire informe qu'il n'y a pas de projet pour l'instant à Civens.
- Gérard BORDET : participation au comité syndical du SIEL : vote du budget, webinaire ROC (réseau objets connectés), antenne radio pour capteurs (crues, températures...) à destination des collectivités
- David BEFORT : réunion CMJ (chasse aux œufs, maison insectes, collecte de denrées sèches, nettoyage de fossés)
- Christophe GERARD : incivilités de plus en plus importantes constatées sur le bas de la commune
- Edouard PONCET : réunion voirie pour les travaux de réfection des routes communales à envisager dans le mandat et le curage des fossés
- Nathalie BLANCHARD : Commémoration du 19 mars
- Mireille PALMIER :
Visite DDEN le 25 janvier (école bien entretenue et bonne collaboration avec la Mairie)
Conseil d'école le 8 mars
Réunion petite enfance CCFE : mise en place d'un observatoire de la petite enfance
- Christophe GUILLARME :
Alerte pollution en cours
Conteneurs enterrés à étudier au parking covoiturage : ordures ménagères, tri sélectif et verres

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

La date du prochain conseil est fixée au jeudi 1^{er} avril.